

RAPPORT RELATIF AUX COMPTES 2025

En droit :

- En application de l'article 4, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes¹, les principes de la comptabilité publique découlant du modèle comptable harmonisé (MCH2) doivent être appliqués.

- En application de l'article 5 du décret concernant l'administration financière des communes, les comptes annuels se composent :
 - a) du compte de résultats à deux niveaux ;
 - b) du compte des investissements ;
 - c) du bilan ;
 - d) du tableau des flux de trésorerie (pas avant l'exercice 2027 et sous réserve de l'article 31, alinéa 3 du décret concernant l'administration financière des communes) ;
 - e) des annexes (a à f).

¹ RSJU 190.611

Table des matières

1	Introduction	3
2	Synthèse.....	4
3	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).....	5
3.1	Généralités.....	5
3.2	Terminologie.....	5
3.3	Amortissements.....	5
3.4	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif.....	6
3.5	Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)	6
4	Résultats.....	6
4.1	Vue d'ensemble	6
4.2	Clôture du compte de résultats (résultat global)	6
4.3	Compte des investissements	7
4.4	Résultat du financement (autofinancement)	7
5	Compte de résultats.....	8
5.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matière.....	8
5.2	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions	9
5.3	Compte de résultats	10
6	Compte des investissements	11
6.1	Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière	11
6.2	Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2026 – 2030	12
6.3	Compte d'investissements	13
7	Bilan.....	14
8	Annexes aux comptes annuels.....	15
8.1	Annexes A) et B) aux comptes annuels	15
8.2	Annexe C) aux comptes annuels.....	17
8.2.1	Tableau de l'état des capitaux propres.....	18
8.2.2	Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres	19
8.3	Annexe D) aux comptes annuels	21
8.4	Annexe E) aux comptes annuels.....	22
8.5	Annexe F) aux comptes annuels.....	24
9	Proposition du Conseil communal	27
10	Approbation des comptes annuels.....	28

1 Introduction

Les comptes annuels sont remis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avec les documents suivants dans cet ordre :

- a) le rapport préliminaire daté et signé du caissier ;
- b) le rapport de l'exécutif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- c) le rapport du législatif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- d) l'attestation de la bourgeoisie ;
- e) la liste des crédits supplémentaires ;
- f) le rapport de révision intermédiaire ;
- g) le rapport de vérification des comptes ;
- h) le bilan après clôture et comptabilisation de la variation de fortune ;
- i) le compte de résultats avec la récapitulation par fonction ;
- j) le compte des investissements ;
- k) le tableau des flux de trésorerie (sous réserve) ;
- l) l'annexe aux comptes ;
- m) le grand livre du bilan, du compte de résultats et des investissements (peuvent être transmis sous format informatique à l'adresse julien.buchwalder@jura.ch).

En application de l'article 18, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes :

L'exécutif soumet chaque année les comptes à l'approbation du législatif avant le 30 juin qui suit la fin de l'exercice. Il en est responsable.

Les comptes approuvés sont transmis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avant le 30 juin de l'année suivante.

2 Synthèse

Ce chapitre permet de présenter, sous forme résumée, les principales données concernant les comptes annuels, à savoir :

a) Les adaptations législatives (modifications de règlements)

Les comptes 2023 de la bourgeoisie de Bassecourt ont été établis selon le « modèle comptable harmonisé » MCH2 du Canton du Jura. En application du décret concernant l'administration financière des communes (RSJU 190.611), ainsi que des directives et autres guides d'applications émises par le délégué aux affaires communales.

Directive n° 1 – taux d'amortissements

Directive n° 2 – les préfinancements

Directive n° 3 – réserves liées au retraitement du PF

Directive n° 4 – amortissement des forêts et terrains agricoles

Directive n° 5 – mode de comptabilisation des impôts

Directive n° 5 – annexe A – mode de comptabilisation des impôts

Directive n° 6 – dépenses courantes ou d'investissements + annexe

Directive n° 7 – financements spéciaux

Directive n° 8 – ducroires et provision

Directive n° 9 – financement de l'assainissement des eaux

Directive n° 10 – régularisation des investissements des Syndicats de communes

b) Les spécificités bourgeoises

Néant.

c) Les investissements et les projets importants

Néant.

d) L'endettement (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Aucun nouvel emprunt durant l'année comptable écoulée.

e) Les capitaux propres (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Pour l'ensemble des bourgeoisies de la commune mixte de Haute-Sorne, les biens du patrimoine administratif ont été retraités au 1^{er} janvier 2020 (Bilan d'entrée MCH2), ils ont été portés au bilan d'ouverture à leur valeur officielle au 31 décembre 2019.

f) Appréciation de l'exécutif

Les comptes annuels de la Bourgeoisie de Bassecourt ont été clos conformément au DCom ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

Un résultat positif a été enregistré en raison de la non-réalisation du projet d'alimentation en eau des pâturages, ainsi que de l'absence de divers travaux d'entretien initialement prévus.

Pour le reste, les dépenses et les recettes ne présentent aucun dépassement budgétaire au sens de l'article 29 ch. 12 let 4 du Règlement d'organisation (RO).

Le compte de résultat présente un excédent de produits de CHF 12'367.30 alors que le budget prévoyait un excédent de produits de CHF 320.00.

3 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

3.1 Généralités

Les comptes annuels 2025 ont été établis en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).

Les corporations jurassiennes de droit public introduisent le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) selon le décret concernant l'administration financière des communes du 5 septembre 2018.

3.2 Terminologie

Le passage au MCH2 entraîne en particulier les changements terminologiques suivants :

MCH1	MCH2
➤ Classification par tâches	➤ Classification fonctionnelle
➤ Compte de fonctionnement	➤ Compte de résultats
➤ Dépréciations complémentaires	➤ N'existe plus avec MCH2
➤ Engagements	➤ Capitaux de tiers
➤ Fortune nette	➤ Excédent du bilan

3.3 Amortissements

Il n'est pas autorisé d'effectuer des amortissements du patrimoine financier. Celui-ci est réévalué périodiquement en application de l'article 34, alinéa 2 du décret concernant l'administration financière des communes.

Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés en application de l'article 36, alinéa 6 du décret concernant l'administration financière des communes.

Le patrimoine administratif est amorti de façon linéaire, en fonction de la durée d'utilisation de chaque catégorie d'immobilisations, (cf. annexe 2 du décret concernant l'administration financière des communes).

3.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

En principe, l'exécutif inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de 20'000 francs. Au-delà de cette limite, elles doivent en principe être inscrites dans le compte des investissements.

3.5 Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)

Le patrimoine administratif sous MCH1 au 31 décembre 2019 est repris au 1^{er} janvier 2020 à sa valeur comptable au bilan sous MCH2.

4 Résultats

4.1 Vue d'ensemble

Compte	Libellé	Compte 2025	Budget 2025	Compte 2024
90	Clôture du compte de résultats	12'367.30	320.00	43'809.35
900	Compte général	12'367.30	320.00	43'809.35
901	Clôture des financements spéciaux - pâturages	43'737.55	37'990.00	41'599.35
901	Clôture des financements spéciaux - sylviculture	-10'771.01	-31'200.00	691.74
5 ./ 6	Investissements nets	1'915.75	-	217'418.50

4.2 Clôture du compte de résultats (résultat global)

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	362'003.01
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	267'697.46
	Résultat de l'activité d'exploitation	-94'305.55
34	Charges financières	3'721.90
44	Revenus financiers	110'394.75
	Résultat provenant de financement	106'672.85
	Résultat opérationnel	12'367.30
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
	Résultat total, compte de résultats	12'367.30

4.3 Compte des investissements

Comptes	Libellés	CHF
690	Report au bilan des dépenses	-
590	Report au bilan des recettes	1'915.75
	Résultat du compte des investissements	-1'915.75

4.4 Résultat du financement (autofinancement)

Comptes		Libellés	CHF
90		Clôture du compte de résultats	12'367.30
33	+	Amortissement du patrimoine administratif	36'715.90
35	+	Attributions aux financements spéciaux	20'651.00
45	-	Prélèvement sur les financements spéciaux	-
364	+	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	-
365	+	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	-
366	+	Amortissements des subventions des investissements	-
389	+	Attributions aux capitaux propres	-
4490	-	Revalorisation du patrimoine financier	-
489	-	Prélèvement sur les capitaux propres	-
		Autofinancement (Cash-flow)	69'734.20
690 ./ 590		Résultat du compte des investissements (selon chiffre 4.3 ci-dessus)	-1'915.75
		Résultat de financement (+ = excédent / - = découvert de financement)	71'649.95

Commentaires :

La bourgeoisie a assumé le financement de ses investissements par le biais de ses liquidités.

5 Compte de résultats

5.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matière

CHARGES		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges du personnel	6'293.50	-	4'750.00	-	6'405.00	-
31	Charges de biens et services et autres ch.	207'862.20	-	269'800.00	-	188'620.35	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	36'715.90	-	20'510.00	-	47'018.45	-
34	Charges financières	3'721.90	-	11'500.00	-	6'409.98	-
35	Attributions aux financements spéciaux	20'651.00	-	-	-	60'200.00	-
36	Charges de transfert	90'480.41	-	121'800.00	-	132'836.46	-
37	Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38	Charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-
3	Total des charges	365'724.91	-	428'360.00	-	441'490.24	-

REVENUS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40	Revenus fiscaux	-	-	-	-	-	-
41	Revenus régaliens et de concessions	-	-	-	-	-	-
42	Taxes	-	114'958.15	-	171'800.00	-	248'793.05
43	Revenus divers	-	-	-	-	-	-
44	Revenus financiers	-	110'394.75	-	108'480.00	-	112'534.05
45	Prélèvements sur les financements spéc.	-	-	-	-	-	-
46	Revenus de transfert	-	152'739.31	-	148'400.00	-	124'062.49
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	-
4	Total des charges	-	378'092.21	-	428'680.00	-	485'389.59

CLÔTURE		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	12'367.30	-	320.00	-	43'809.35	-
9	Comptes de clôture	12'367.30	-	320.00	-	-	-

Commentaires :

Le compte de résultats de l'année 2025 de la Bourgeoisie de Bassecourt affiche un excédent de produits de CHF 12'367.30.

5.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

Comptes de résultats		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	81'446.79	91'143.25	80'200.00	91'480.00	91'388.30	93'981.60
	Excédent de produits/charges	9'696.46	-	11'280.00	-	2'593.30	-
3	Culture – Sports – Loisirs – Eglises	-	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-
4	Santé	-	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-
5	Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-
6	Traffic et télécommunication	6'717.85	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	6'717.85	-	-	-	-
7	Protection de l'environnement – amén. terr.	-	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	236'116.87	269'083.41	313'310.00	320'100.00	326'014.49	368'305.54
	Excédent de produits/charges	32'966.54	-	6'790.00	-	42'291.05	-
9	Finances et impôts	53'810.70	17'865.55	35'170.00	17'100.00	67'941.80	23'057.45
	Excédent de produits/charges	-	35'945.15	-	18'070.00	-	44'884.35
	Totaux	378'092.21	378'092.21	428'680.00	428'680.00	485'299.59	485'389.59
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-

Commentaires :

L'aperçu du compte de résultats selon les fonctions, donne l'image globale des comptes de l'année 2025.

Il est établi après le report des résultats de l'année et présente donc des totaux équilibrés.

5.3 Compte de résultats

Compte de résultats selon les fonctions/classification administrative

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	81,446.79	91,143.25	80,200.00	91,480.00	91,388.30	93,981.60
		9,696.46		11,280.00		2,593.30	
01	Législatif et exécutif	4,120.00		2,300.00		4,085.00	
012	Exécutif	4,120.00		2,300.00		4,085.00	
0121	Commissions communales	4,120.00		2,300.00		4,085.00	
0121.30002.00	Jetons de présence	4,120.00		2,300.00		4,085.00	
02	Services généraux	77,326.79	91,143.25	77,900.00	91,480.00	87,303.30	93,981.60
022	Services généraux et autres services	50,036.94	114.05	48,250.00	100.00	71,230.30	4,505.00
0220	Chancellerie, secrétariat et contrôle des habitants	50,036.94	114.05	48,250.00	100.00	71,230.30	4,505.00
0220.30990.00	Repas de fin d'année, coll.et apéritifs - Pers.administratif	923.50		1,200.00		1,070.00	
0220.31000.00	Matériel et fournitures de bureau					-45.00	
0220.31300.00	Prestations administratives (y.c. frais de poursuite)	1,428.40		450.00		4,625.15	
0220.31309.00	Dépenses Assemblée des Bourgeoisies					3,443.00	
0220.31320.00	Honoraires administratif	3,321.50		2,000.00		2,947.20	
0220.31340.91	Assurance immobilière (ECA) du PA					2,680.05	
0220.31341.00	Assurances des bâtiments, des immeubles et des locaux du PA	315.00					
0220.31341.91	Assurance des bâtiments, des immeubles et des locaux du PA					1,220.50	
0220.31379.01	Emoluments d'apurement des comptes	1,879.50		1,800.00		1,790.00	
0220.36121.00	Commune mixte de Haute-Sorne	34,011.04		35,000.00		46,283.90	
0220.36321.00	Communes du même canton - acte classification	2,778.00		2,800.00		2,778.00	
0220.36360.00	Organisations religieuses à but non lucratif	4,000.00		4,000.00		4,000.00	
0220.36369.00	Contributions et subventions	1,380.00		1,000.00		392.50	
0220.42109.00	Autres émoluments et débours administratifs		38.25		100.00		120.00
0220.42609.00	Autres remboursements et participations		75.80				4,430.00
029	Immeubles administratifs	27,289.85	91,029.20	29,650.00	91,380.00	16,073.00	89,476.60
0290	Administration	27,289.85	91,029.20	29,650.00	91,380.00	16,073.00	89,476.60
0290.30101.00	Personnel d'exploitation	1,250.00		1,250.00		1,250.00	
0290.31201.00	Assainissement des eaux (eaux usées et pluviales) du PA	233.55		350.00			
0290.31201.0007	UAPE - taxes eaux usées	233.55		350.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0290.31201.91	Taxe assainissement des eaux					334.65	
0290.31202.00	Approvisionnement en eau du PA	412.05		600.00			
0290.31202.0007	UAPE - taxes eau potable	412.05		600.00			
0290.31202.91	Taxe approvisionnement en eau					346.95	
0290.31204.00	Electricité du PA	1,546.25		1,700.00			
0290.31204.0007	UAPE - consommation électrique			1,700.00			
0290.31204.0020	Loge Essert Jacques - consommation électrique	1,546.25					
0290.31204.91	Electricité					2,176.35	
0290.31206.00	Chauffage à distance - CAD	2,801.00					
0290.31206.0007	UAPE - chauffage à distance	2,801.00					
0290.31206.91	UAPE - chauffage à distance					3,600.00	
0290.31340.00	Assurance immobilière (ECA) du PA	2,680.05		2,850.00			
0290.31340.0007	UAPE - assurance immobilière (ECA)	1,607.50		1,330.00			
0290.31340.0020	Loge Essert Jacques - assurance immobilière (ECA)	927.55		1,390.00			
0290.31340.0021	Loge les Melnats - assurance immobilière (ECA)	145.00		130.00			
0290.31341.00	Assurances des bâtiments du PA	1,349.85		1,500.00			
0290.31341.0007	UAPE - assurance bâtiment	793.95		800.00			
0290.31341.0020	Loge Essert Jacques - assurance bâtiment	404.30		700.00			
0290.31341.0021	Loge les Melnats - assurance bâtiment	151.60					
0290.31440.00	Entretien bâtiments et immeubles administratifs du PA	1,117.10		4,000.00			
0290.31440.0007	UAPE - entretien du bâtiment	2,076.35		2,500.00			
0290.31440.0019	3 Barrières entretien du bâtiment	435.40		1,500.00			
0290.31440.0020	Loge Essert Jacques - entretien du bâtiment	-1,394.65					
0290.31440.91	Entretien bâtiment - UAPE					3,210.60	
0290.31510.00	Entretien - machines d'exploitation du PA			1,500.00			
0290.31510.0007	UAPE - entretien mobilier et machines			1,500.00			
0290.31810.00	Perte sur client location					-23,200.00	
0290.33004.00	Amortissements - bâtiments, locaux et équipements du PA	15,900.00		15,900.00			
0290.33004.0007	UAPE - amortissements planifiés	15,900.00		15,900.00			
0290.33004.91	Bâtiments, locaux et équipements du PA					15,900.00	
0290.33219.00	Autres immobilisations incorporelles du PA					12,454.45	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0290.44701.00	Locations terrains		39,749.60		41,500.00		
0290.44701.0091	Fermages - produits de locations "annuelles"		37,749.60		39,500.00		
0290.44701.0092	Pratice Golf - produits de locations "annuelles"		2,000.00		2,000.00		
0290.44701.91	Loyers et fermages terrains d'exploitation du PA						36,032.00
0290.44701.92	Loyers - practice Golf						2,000.00
0290.44703.00	Loyers du PA		51,279.60		49,880.00		
0290.44703.0007	UAPE - produits de locations "ponctuelles"		44,199.60		42,580.00		
0290.44703.0019	3 Barrières - produits de locations "ponctuelles"		1,980.00		2,200.00		
0290.44703.0022	Ferme Pré Borbet - produits de locations "annuelles"		5,100.00		5,100.00		
0290.44703.91	Loyers - UAPE						44,199.60
0290.44703.92	Loyers et fermages - Ferme Pré Borbet						5,100.00
0290.44703.94	Loyers - Cabane 3 Barrières						2,145.00

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRAFIC - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS	6,717.85					
			6,717.85				
61	Circulation routière	6,717.85					
615	Routes communales	6,717.85					
6150	Administration	6,717.85					
6150.31411.00	Routes et chemins ruraux du PA	4,587.75					
6150.33001.00	Amortissement routes et chemins ruraux	2,130.10					

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	236,116.87	269,083.41	313,310.00	320,100.00	326,014.49	368,305.54
		32,966.54		6,790.00		42,291.05	
81	Agriculture	81,569.70	125,307.25	88,310.00	126,300.00	83,721.70	125,321.05
811	Administration, exécution et contrôle	81,569.70	125,307.25	88,310.00	126,300.00	83,721.70	125,321.05
8113	Administration, exécution et contrôle	81,569.70	125,307.25	88,310.00	126,300.00	83,721.70	125,321.05
8113.31010.00	Matériel et fournitures d'exploit. pour le gros entretien			1,500.00			
8113.31011.00	Matériel et fournitures d'exploit. pour l'entretien courant			1,900.00		702.65	
8113.31011.01	Matériel et fournitures d'exploitation - engrais	8,125.00		8,500.00		7,865.00	
8113.31202.03	Eau	242.55		400.00		225.35	
8113.31300.00	Entretien pâturage - fauchage	16,325.15		4,000.00		4,892.00	
8113.31300.01	Entretien pâturage - barrières	7,243.95		10,000.00		24,652.00	
8113.31300.09	Entretien autres - épandage engrais	3,630.00		1,200.00		1,200.00	
8113.31309.00	Entretien autres	45.00		10,000.00			
8113.31311.00	Planifications et projections d'exploitation - alim. eau pât			15,000.00			
8113.31320.00	Honoraires tiers - études			200.00		159.00	
8113.31409.00	Entretien drainages	4,046.95		15,000.00		13,801.90	
8113.31409.01	Entretien fontaines et alimentation	2,093.90					
8113.31810.00	Perte sur client estivage					-10,000.00	
8113.33003.00	Autres ouvrages et travaux de génie civil du PA	3,800.00		4,610.00		3,800.00	
8113.35100.00	Attribution au financement des pâturages	20,000.00				20,000.00	
8113.36350.00	Restitution aux détenteurs de bétail	16,017.20		16,000.00		16,423.80	
8113.42408.00	Taxe d'encrannage - pâturage A		5,451.00		5,000.00		4,961.15
8113.42408.01	Taxe d'encrannage - pâturage B		40,312.45		43,000.00		41,963.85
8113.42606.01	Participation de tiers - indem. TVD		120.20				
8113.44703.02	Loyers et fermage - Loge Esserts-Jacques		1,500.00				
8113.46310.00	Subventions d'estivage		77,923.60		78,300.00		78,396.05
82	Sylviculture	154,547.17	143,776.16	225,000.00	193,800.00	242,292.79	242,984.49
820	Sylviculture	154,547.17	143,776.16	225,000.00	193,800.00	242,292.79	242,984.49
8200	Administration	154,547.17	143,776.16	225,000.00	193,800.00	242,292.79	242,984.49
8200.31011.00	Matériel et fournitures d'exploit. pour l'entretien courant			500.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8200.31309.01	Prestations de tiers - abattage et façonnage	90,856.35		80,000.00		68,867.15	
8200.31309.02	Prestations de tiers - débardage			25,000.00		19,484.45	
8200.31309.03	Prestations de tiers - traitement du bois	630.00		1,000.00		452.70	
8200.31309.04	Prestations de tiers - soins culturaux	13,298.55		15,000.00		17,098.20	
8200.31412.00	Entretien routes et chemins forestiers du PA	497.50		10,500.00		12,858.20	
8200.31450.00	Forêts et aménagements forestiers du PA			12,000.00		2,107.95	
8200.31450.01	Traitement de lisières			12,000.00			
8200.31810.00	Pertes créances de livraisons					-500.00	
8200.33001.00	Amortissements chemins et pistes	14,885.80				14,864.00	
8200.34990.00	Déduction de l'escompte (facturation en brut)	1,433.80		6,000.00		3,901.88	
8200.35100.00	Attribution au fond d'exploitation	651.00					
8200.35100.01	Attribution au fond d'anticipation					40,200.00	
8200.36121.00	Contribution au triage	32,294.17		63,000.00		58,311.91	
8200.36321.20	Contributions à ForêtJura					3,096.10	
8200.36321.30	Certification bois FSC					1,550.25	
8200.42404.00	Taxes de dépôts et d'entreposage de déchets et matériaux		2,164.75				6,628.25
8200.42506.01	Ventes de grumes		52,707.55		42,000.00		107,096.80
8200.42506.02	Vente de bois d'industrie		-150.00		42,800.00		24,740.30
8200.42506.03	Vente de bois de feu		1,410.50		20,000.00		19,652.95
8200.42506.04	Vente de copeaux		12,452.50		18,900.00		36,532.50
8200.42606.00	Remboursements et participations de tiers		375.15				2,667.25
8200.46110.00	Subventions Tirage RS tâches étatiques		3,827.25		8,500.00		5,468.25
8200.46121.25	Redistribution bénéfice équipe Triage		9,656.41		7,000.00		3,441.85
8200.46310.00	Canton (Subventions dégâts aux forêts)						1,530.00
8200.46310.01	Canton (Subventions soins culturaux)		58,887.00		22,500.00		28,456.00
8200.46310.03	Canton (Subventions traitement de lisières)		639.00		13,500.00		
8200.46310.04	Canton (Subventions nouvelles plantations)				16,000.00		2,740.50
8200.46310.05	Canton (Subventions exploitation câble-grue)						1,902.00
8200.46321.20	Contribution Fonds d'entraide		38.90		100.00		97.44
8200.46900.00	Remboursement droits de douanes		1,767.15		2,500.00		2,030.40

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES - IMPÔTS	53,810.70	17,865.55	35,170.00	17,100.00	67,941.80	23,057.45
			35,945.15		18,070.00		44,884.35
96	Administration de la fortune et de la dette	41,443.40	17,865.55	34,850.00	17,100.00	24,132.45	23,057.45
961	Administration de la fortune et de la dette		576.55		1,100.00		1,804.85
9610	Intérêts actifs		576.55		1,100.00		1,804.85
9610.44000.00	Revenu des comptes-courants et financement spéciaux		576.55		100.00		1,040.60
9610.44010.00	Créances résultant de livraisons,de prest. envers des tiers				1,000.00		764.25
963	Biens immobiliers et mobiliers du patrimoine financier (PF)	2,288.10	17,289.00	5,500.00	16,000.00	2,508.10	21,252.60
9630	Biens immobiliers corporels du PF		17,289.00		16,000.00		21,252.60
9630.44709.00	Droits de superficie autres biens immobiliers du PA		17,289.00		16,000.00		21,252.60
9633	Biens immobiliers corporels et incorporels bougeois du PF	2,288.10		5,500.00		2,508.10	
9633.34010.00	Intérêts sur dettes (court terme)	2,288.10		2,400.00		2,508.10	
9633.34011.00	Intérêts sur dettes (moyen et long terme)			3,100.00			
969	Autres biens du patrimoine financier (PF)	39,155.30		29,350.00		21,624.35	
9690	Placements financiers du PF	88.70		100.00		102.90	
9690.31303.00	Frais bancaires	88.70		100.00		102.90	
9695	Impôts sur le revenu et la fortune	39,066.60		29,250.00		21,521.45	
9695.31375.00	Impôts sur le revenu et la fortune	29,814.15		20,000.00		12,269.95	
9695.31376.00	Taxe immobilière et autres taxes	9,252.45		9,250.00		9,251.50	
99	Postes non répartis	12,367.30		320.00		43,809.35	
999	Clôture	12,367.30		320.00		43,809.35	
9990	Compte général	12,367.30		320.00		43,809.35	
9990.90000.00	Compte général (bénéfice)	12,367.30		320.00		43,809.35	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		378,092.21	378,092.21	428,680.00	428,680.00	485,344.59	485,344.59
		378,092.21	378,092.21	428,680.00	428,680.00	485,344.59	485,344.59

6 Compte des investissements

6.1 Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière

DEPENSES		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50	Immobilisations corporelles	-	-	-	-	299'295.55	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
54	Prêts	-	-	-	-	-	-
55	Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56	Propres subventions d'investissements	-	-	-	-	-	-
57	Subventions des investissements à redist.	-	-	-	-	-	-
58	Investissements extraordinaires	-	-	-	-	-	-
5	Total dépenses	-	-	-	-	299'295.55	-

RECETTES		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60	Transferts d'immobilisations corporelles	-	1'915.75	-	-	-	81'877.05
61	Remboursement de tiers	-	-	-	-	-	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63	Subventions d'investissements acquises	-	-	-	-	-	-
64	Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65	Report de participations	-	-	-	-	-	-
66	Remboursement de propres subventions	-	-	-	-	-	-
67	Subventions d'investissement à redistrib.	-	-	-	-	-	-
68	Recettes d'investissements extra.	-	-	-	-	-	-
6	Total recettes	-	1'915.75	-	-	-	81'877.05

CLÔTURE		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
590	Report au bilan des recettes	1'915.75	-	-	-	81'877.05	-
690	Report au bilan des dépenses	-	-	-	-	-	299'295.55

Commentaires :

En application de l'art. 29 du décret concernant l'administration financière des communes (RSJU 190.611), la limite d'inscription au bilan (comptabilisation dans les investissements) est de CHF 20'000.-.

6.2 Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2026 – 2030

N°	Investissements (KCHF)	2026	2027	2028	2029	2030
1.	Rénov. Loge Esserts	300 000	-	-	-	-
2.			-	-	-	-
3.			-	-	-	-
4.			-	-	-	-
5.						
	Total	300 000	-	-	-	-

Commentaires :

Montants extraits du fichier de planification des investissements, 8 mai 2026.

6.3 Compte d'investissements

Compte d'investissements selon les fonctions/classification administrative

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE					12,454.45	
							12,454.45
02	Services généraux					12,454.45	
029	Immeubles administratifs					12,454.45	
0290	Administration					12,454.45	
0290.50400.51	Bâtiments - Rénov. loge Esserts - Jacques - étude					12,454.45	

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRAFIC - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS					56,320.10	
							56,320.10
61	Circulation routière					56,320.10	
615	Routes communales					56,320.10	
6155	Constructions et rénovations					56,320.10	
6155.50101.00	Routes rurales et vicinales					56,320.10	

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE		1,915.75			230,521.00	81,877.05
		1,915.75					148,643.95
82	Sylviculture		1,915.75			230,521.00	81,877.05
820	Sylviculture		1,915.75			230,521.00	81,877.05
8200	Administration		1,915.75			230,521.00	81,877.05
8200.50102.00	Routes forestières					230,521.00	
8200.60102.00	Subventions - Routes forestières		1,915.75				81,877.05

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES - IMPÔTS	1,915.75				81,877.05	299,295.55
			1,915.75			217,418.50	
99	Postes non répartis	1,915.75				81,877.05	299,295.55
999	Clôture	1,915.75				81,877.05	299,295.55
9990	Compte général	1,915.75				81,877.05	299,295.55
9990.59000.00	Investissements du PA - recettes reportées au bilan	1,915.75				81,877.05	
9990.69000.00	Investissements du PA - dépenses reportées au bilan						299,295.55

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		1,915.75	1,915.75			381,172.60	381,172.60
		1,915.75	1,915.75			381,172.60	381,172.60

7 Bilan

Bilan au 31 décembre 2025 - avec la situation initiale, le mouvement et la situation finale.

Certaines rubriques présentent des soldes initiaux et finaux à CHF 0.-. Elles figurent dans le bilan du fait de leur utilisation durant l'exercice.

Le résultat de l'exercice est reporté dans la rubrique 29900.00.

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1	ACTIF	4,735,994.22	557,181.54	608,444.84	4,684,730.92
10	PATRIMOINE FINANCIER	1,110,036.07	557,181.54	566,064.64	1,101,152.97
100	Disponibilités et placements à court terme	904,897.48	348,169.10	395,021.90	858,044.68
1000	Caisse	476.70	675.80	174.95	977.55
10000.00	Caisse	476.70	675.80	174.95	977.55
1002	Banque	904,420.78	347,493.30	394,846.95	857,067.13
10020.00	BR - compte courant - CH39 8080 8002 1552 5937 7	275,494.96	346,990.10	394,846.95	227,638.11
10020.01	Valiant - CH84 0630 0042 1131 9230 2 - fds expl.	215,531.22	197.60		215,728.82
10020.02	Valiant - CH60 0630 0042 1106 2950 9 - fds ant.	228,617.05	136.20		228,753.25
10020.03	Valiant - CH09 0630 0042 1870 8020 1 - fds imm.	184,777.55	169.40		184,946.95
101	Créances	15,036.85	169,072.95	157,612.00	26,497.80
1010	Créances résultant de livraisons / prestations envers tiers	14,052.85	168,999.60	157,612.00	25,440.45
10100.10	Créances clients - compte collectif #	17,682.20	168,999.60	157,612.00	29,069.80
10100.15	Créances clients - compte manuel	-429.35			-429.35
10100.90	Du croire compte général	-3,200.00			-3,200.00
1019	Autres créances et TVA	984.00	73.35		1,057.35
10191	Impôt anticipé	984.00	73.35		1,057.35
10191.00	Impôt anticipé - AFC	984.00	73.35		1,057.35
104	Actifs de régularisation	5,565.74	39,939.49	12,515.74	32,989.49
1041	Charges de biens - services - autres charges d'exploitation		6,950.00	6,950.00	
10410.00	Actifs transitoires - Charges de matériel et de marchandises		6,950.00	6,950.00	
1043	Transferts du compte de résultats	5,565.74	32,989.49	5,565.74	32,989.49
10430.00	Actifs transitoires - différentes charges de transfert	5,565.74	32,989.49	5,565.74	32,989.49
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	915.00		915.00	
1060	Articles de commerces	915.00		915.00	
10606.00	Stock de bois en forêt	915.00		915.00	
107	Placements financiers	1.00			1.00
1070	Actions et parts sociales	1.00			1.00

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
10700.00	Actions et parts sociales du PF	1.00			1.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	183,620.00			183,620.00
1080	Terrains du PF	183,620.00			183,620.00
10800	Terrains non bâtis du PF	183,620.00			183,620.00
10800.10	Terrains non bâtis du PF - Zone Mixte (MA)	183,620.00			183,620.00
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3,625,958.15		42,380.20	3,583,577.95
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif (PA)	3,503,455.15		38,631.65	3,464,823.50
1400	Terrains non bâtis et terrains bâtis du PA	568,640.00			568,640.00
14000	Terrains non bâtis du PA	568,000.00			568,000.00
14000.60	Terrains non bâtis - Zone agricole (ZA)	567,710.00			567,710.00
14000.70	Terrains non bâtis - Zone agricole (ZVA)	290.00			290.00
14001	Terrains bâtis du PA	640.00			640.00
14001.50	Terrains bâtis - Zone de sports et loisirs (SA)	640.00			640.00
1401	Routes et voies de communication du PA	234,063.05		18,931.65	215,131.40
14011.00	Chemins ruraux	85,205.10		2,130.10	83,075.00
14012.00	Chemins forestiers	148,857.95		16,801.55	132,056.40
1404	Bâtiments, locaux et équipements du PA	488,200.00		15,900.00	472,300.00
14040.01	Bâtiment administratif - cèche-UAPE	403,900.00		15,900.00	388,000.00
14049.00	Autres bâtiments, locaux et équipements	84,300.00			84,300.00
1405	Forêts du PA	2,203,950.00		3,800.00	2,200,150.00
14050.00	Forêts du PA	2,035,170.00			2,035,170.00
14051.00	Forêts non exploitables et aménagements forestiers	1,130.00			1,130.00
14053.00	Pâturages boisés et aménagements forestiers	167,650.00		3,800.00	163,850.00
1407	Immobilisations en construction du PA	8,602.10			8,602.10
14071	Encours - Routes et voies de communication du PA	8,602.10			8,602.10
14071.20	Encours - routes forestières	8,602.10			8,602.10
144	Prêts	122,500.00		3,748.55	118,751.45
1442	Prêts aux communes et aux associations intercommunales	122,500.00		3,748.55	118,751.45
14421	Prêts aux communes et aux ass. intercommunales même canton	122,500.00		3,748.55	118,751.45

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
14421.00	Avance au Triage forestier "compte--courant"	40,200.00			40,200.00
14421.01	Avance au Triage forester pour achat tracteur	82,300.00		3,748.55	78,551.45
145	Participations et capital social	3.00			3.00
1454	Participations aux entreprises publiques	3.00			3.00
14540.01	Participation Thermobois SA	1.00			1.00
14540.02	Participation Thermoréseau Porrentruy SA	1.00			1.00
14540.03	Participations Chemins de fer du Jura SA	1.00			1.00

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
2	PASSIF	4,735,994.22	423,837.70	475,101.00	4,684,730.92
20	CAPITAUX DE TIERS	565,867.46	347,010.05	431,291.65	481,585.86
200	Engagements courants	64,887.90	313,566.85	336,815.30	41,639.45
2000	Engagements courants prov. de livraisons, de prest. de tiers	64,887.90	313,566.85	336,815.30	41,639.45
20000.10	Créanciers collectifs #	64,887.90	313,566.85	336,815.30	41,639.45
201	Engagements financiers à court terme	201,092.01	23,966.50	25,400.75	199,657.76
2011	Engagements à court terme env. les coll., les ass. intercom.	181,092.01	3,966.50	5,400.75	179,657.76
20112.00	Compte courant avec Commune	181,092.01	3,966.50	5,400.75	179,657.76
2014	Parts à court terme d'engagements à long terme	20,000.00	20,000.00	20,000.00	20,000.00
20140.00	Part à court terme des engagements à long terme	20,000.00	20,000.00	20,000.00	20,000.00
204	Passifs de régularisation	41,387.55	9,476.70	46,075.60	4,788.65
2041	Charges de biens, de services, autres charges d'exploitation	6,950.00	4,000.00	6,950.00	4,000.00
20410.00	Passifs transitoires - Charges de matériel et de marchand.	6,950.00	4,000.00	6,950.00	4,000.00
2044	Charges financières / revenus financiers	11,000.00	788.65	11,000.00	788.65
20440.00	Passifs transitoires - charges fin. / revenus financiers	11,000.00	788.65	11,000.00	788.65
2045	Autres revenus d'exploitation	23,437.55	4,688.05	28,125.60	
20450.00	Passifs transitoires - autres revenus d'exploitation	23,437.55		23,437.55	
20457.50	Compte tampon		4,688.05	4,688.05	
205	Provisions à court terme	3,000.00		3,000.00	
2052	Provisions à court terme pour procès	3,000.00		3,000.00	
20529.00	Autres provisions à court terme	3,000.00		3,000.00	
206	Engagements financiers à long terme	255,500.00		20,000.00	235,500.00
2064	Emprunts et reconnaissances de dettes	215,500.00		20,000.00	195,500.00
20640.00	BR - emprunt - 592.172.654.2	215,500.00		20,000.00	195,500.00
2069	Autres engagements financiers à long terme	40,000.00			40,000.00
20690.01	Part à court terme des engagements à long terme	-20,000.00			-20,000.00
20690.02	Acte de classification	60,000.00			60,000.00
29	CAPITAL PROPRE	4,170,126.76	76,827.65	43,809.35	4,203,145.06

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
290	Financements spéciaux du capital propre	799,276.02	20,651.00		819,927.02
2900	Financements spéciaux du capital propre	799,276.02	20,651.00		819,927.02
29006.01	Financement spécial - Fonds d'exploitation	310,062.52	651.00		310,713.52
29006.02	Financement spécial - Fonds d'anticipation	361,713.50			361,713.50
29009.00	Aménagements pâturages	127,500.00	20,000.00		147,500.00
294	Réserves de la politique budgétaire	225,239.00			225,239.00
2940	Réserves de la politique budgétaire	225,239.00			225,239.00
29400.00	Réserve de politique budgétaire	225,239.00			225,239.00
299	Excédent / découvert du bilan	3,145,611.74	56,176.65	43,809.35	3,157,979.04
2990	Résultat annuel	43,809.35	12,367.30	43,809.35	12,367.30
29900.00	Résultat de l'exercice	43,809.35	12,367.30	43,809.35	12,367.30
2999	Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette)	3,101,802.39	43,809.35		3,145,611.74
29990.00	Fortune nette	3,101,802.39	43,809.35		3,145,611.74

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
	Total de l'actif	4,735,994.22	557,181.54	608,444.84	4,684,730.92
	Total du passif	4,735,994.22	423,837.70	475,101.00	4,684,730.92
		-0.00	133,343.84	133,343.84	

8 Annexes aux comptes annuels

8.1 Annexes A) et B) aux comptes annuels

A) Règles régissant la présentation des comptes annuels

Le MCH2 exige que les règles sur lesquelles se fonde la présentation des comptes soient clairement indiquées et que les dérogations à ces règles fassent l'objet d'une justification. Les corporations de droit public jurassiennes sont par ailleurs tenues de respecter les prescriptions cantonales en matière de présentation des comptes, en particulier le décret concernant l'administration financière des communes² (ci-après DCom). En conséquence, elles utiliseront toutes le texte standard ci-dessous :

Règles applicables à la présentation des comptes

Les comptes annuels de la commune bourgeoise de Bassecourt ont été clos conformément au DCom ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

En application de l'article 4, alinéa 1 du DCom, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2.

B) Les raisons qui motivent d'éventuelles dérogations aux recommandations du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

Les dérogations au MCH2 qui résultent de la législation cantonale sur les communes sont énumérées ci-dessous :

- Concernant la recommandation N° 4, les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés contrairement à ladite recommandation qui prévoit une comptabilisation dans les charges extraordinaires.
- Concernant la recommandation N° 4 et la directive N° 1 du délégué aux affaires communales, les investissements consentis avant la mise en œuvre du MCH2, soit avant le 1^{er} janvier 2020, sont amortis selon les dispositions du décret concernant l'administration financière des communes du 21 mai 1987 et selon les décisions d'approbation du délégué aux affaires communales ainsi que du plan financier communal.
- Concernant la recommandation N° 6, le patrimoine administratif ne sera pas réévalué lors de la mise en œuvre du MCH2.
- Concernant la recommandation N° 8 et la directive N° 2 du délégué aux affaires communales, les préfinancements du patrimoine administratif peuvent exceptionnellement être autorisés pour un investissement conséquent devenu indispensable à la collectivité publique. Cette opération nécessite l'approbation du Délégué aux affaires communales ainsi que l'autorisation de l'organe compétent. Les préfinancements du patrimoine financier ne sont pas autorisés.
- Concernant les bourgeoisies et autres collectivités soumises à l'impôt, les amortissements complémentaires, les provisions, les réserves d'amortissement et les rectifications de valeur sont régis par les prescriptions de la législation fiscale.
- Concernant la recommandation N° 12, un délai à la clôture des comptes 2021 est accordé pour l'élaboration de la comptabilisation des immobilisations.
- Concernant la recommandation N° 13, celle-ci ne sera pas appliquée immédiatement. Une étude de faisabilité doit encore être menée.

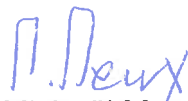
² RSJU 190.611

Bassecourt, le 8 mai 2026

Au nom de la commune mixte de Haute-Sorne
Pour la Bourgeoisie de Bassecourt



Hugo Milani
Chef des finances :



Michaël Meury
Comptable :

8.2 Annexe C) aux comptes annuels

Etat des capitaux propres

L'état des capitaux propres présente les causes des changements intervenus. La réévaluation de différents éléments du patrimoine financier pourrait entraîner des changements dans les réserves liées à l'évaluation.

En droit :

L'article 32, lettre c) du décret concernant l'administration financière des communes prévoit que l'annexe aux comptes annuels contienne l'état des capitaux propres.

Explications :

2900 Financements spéciaux enregistrés sous capital propre

Afin de ne plus dissimuler les résultats des financements spéciaux par des prélèvements ou attributions aux fonds afin d'obtenir l'équilibre, les résultats desdits financements seront dorénavant comptabilisés au passif du bilan sous capital propre (compte 2900).

2930 Préfinancements (réserve pour projet à venir)

En principe, les préfinancements ne sont pas autorisés afin de respecter la règle de l'équité intergénérationnelle. Il n'est pas autorisé de recourir à des préfinancements pour couvrir des charges du compte de résultats.

29600 Réserves liées au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N° 3)

Dès la mise en œuvre du MCH2, aucune attribution ni prélèvement ne pourra être effectué. Dès le 1^{er} décembre 2021, ce compte sera dissout et le solde transféré sous compte 2999 « Résultat cumulé des années précédentes ».

29601 Réserves liés au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N° 3)

Idem que compte 29600.

2990 Résultat annuel

Ce compte présente le solde du résultat cumulé du compte de résultats.

8.2.1 Tableau de l'état des capitaux propres

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS C :

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

Bourgeoisie de :

Bassecourt

Exercice :

2025

Capitaux propres au 1er janvier 2025			Changements intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2025				
Compte	Libellé	CHF	Motif de l'augmentation			Motif de la diminution			Compte	Libellé	CHF		
			Compte	Motif	CHF	Compte	Motif	CHF					
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	799'276.02	Attributions aux FS, capitaux propres			20'651.00	Prélèvements sur les FS, capitaux propres			-	2900	Financement spéciaux enregistrés sous capital propre	819'927.02
29006.01	Fonds d'exploitation	310'062.52	35109.10		651.00	45109.10		0.00	29006.01	Fonds d'exploitation	310'713.52		
29006.02	Fonds d'anticipation	361'713.50	35109.20		-	45109.20		0.00	29006.02	Fonds d'anticipation	361'713.50		
29009.00	Fonds aménagement des pâturages	127'500.00	35109.40		20'000.00	45109.40		0.00	29009.00	Fonds aménagement des pâturages	147'500.00		
2910	Fonds enregistrés sous capital propre	0.00	Attributions au fonds enregistrés sous capital propre			0.00	Prélèvements enregistrés sous capital propre			0.00	2910	Fonds enregistré sous capital propre	0.00
2920	Réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire	0.00	Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire			0.00	Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire			0.00	2920	Réserve des domaines de l'enveloppe budgétaire	0.00
2930	Préfinancements / maintien de la valeur	0.00	Attributions aux préfinancements des capitaux propres			0.00	Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres			0.00	2930	Préfinancements / maintien de la valeur	0.00
2940	Réserves de politique budgétaire	225'239.00	Attributions à la réserve de politique budgétaire			0.00	Prélèvements de la réserve de politique budgétaire			0.00	2940	Réserves de politique budgétaire	225'239.00
29400.00	Compte général	225'239.00	38940.00		0.00	48940.00		0.00	29400.00	Compte général	225'239.00		
2950	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)	0.00	Attributions à la réserve liée au retraitement du PA			0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PA			0.00	2960	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)	0.00
29506.00	Forêts – réévaluation du PA	0.00	38940.00		0.00	48940.00		0.00	29400.00	Compte général	0.00		
29600	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	0.00	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF			0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF			0.00	2960	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	0.00
29601	Réserves liées au retraitement des immobilisations corporelles du PF	0.00	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF			0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF			0.00	29601	Réserves liées au retraitement des immobilisations corporelles du PF	0.00

Attention, voire directive COM N° 3 relative au compte 29600 et 29601.

Compte	Libellé	CHF	Compte	Motif	CHF	Compte	Motif	CHF	Compte	Libellé	CHF
2980	Autres capitaux propres	0.00	Attributions aux autres capitaux propres		0.00	Prélèvements aux autres capitaux propres		0.00	2980	Autres capitaux propres	0.00
29800.00	Compte général	0.00	38980.00		0.00	48980.00		0.00	29800.00	Compte général	0.00
2990	Résultat annuel - excédent/dé-couvert du bilan	3'101'802.39			56'176.65			0.00	2990	Résultat annuel - excédent/dé-couvert du bilan	3'157'979.04
29990.00	Résultat annuel	0.00	29900	Excédent (+)	12'367.30	29900	Déficit (-)	0.00	29990.00	Résultat annuel	12'367.30
29990.00	Fortune nette	3'101'802.39	29900	Excédent (+)	43'809.35	29900	Déficit (-)	0.00	29990.00	Fortune nette	3'145'611.74

8.2.2 Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres

a) Financements spéciaux (comptes 2900)

Fonds forestiers d'exploitation, d'anticipation et le fonds des pâturages, qui découlent de l'application d'une loi ou d'un règlement.

b) Fonds enregistrés sous capital propre (comptes 2901)

Néant.

c) Réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire (comptes 2920)

Néant.

d) Préfinancement / maintien de la valeur (comptes 2930)

Néant.

e) Réserve de politique budgétaire (comptes 2940)

Toutes les provisions et fonds qui ont été créés au fil des ans, mais qui ne répondent ni à un règlement communal ni à une base légale ont été regroupés dans la réserve de politique budgétaire.

f) Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif (PA) (comptes 2950)

La réserve liée au retraitement des immobilisations du patrimoine est le résultat de la réévaluation au 1^{er} janvier 2020, date d'entrée en vigueur du MCH2, des biens du PF selon les directives du délégué aux affaires communales.

g) Réserve liée au retraitement des placements du PF (comptes 29600)

Néant.

h) Réserve liée au retraitement des immobilisations corporelles PF (comptes 29601)

Néant.

i) Excédent ou découvert au bilan (comptes 2990)

Au 1^{er} janvier 2025, le compte Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette) affiche un montant de CHF 3'101'802.39.

Le résultat du compte général pour l'année 2025 affichant un bénéfice de CHF 12'367.30.

8.3 Annexe D) aux comptes annuels

Tableaux des provisions

Veillez annexer les tableaux des provisions à court terme, long terme ainsi que le tableau du total des provisions.

205		Provisions à court terme					
Compte de provisions	Libellé	Valeur comptable au 01.01.2025	Modification			Valeur comptable au 31.12.2025	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20529.00	Autres provisions à court terme	0.00			3'000.00	0.00	Frais juridique – affaire Triage RS

208		Provisions à long terme					
Compte de provisions	Libellé	Valeur comptable au 01.01.2025	Modification			Valeur comptable au 31.12.2025	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
	Néant						

Total des provisions à court terme	0.00	-	-	3'000.00	0.00
Total des provisions à long terme	-	-	-	-	-
Total des provisions	0.00	-	-	3'000.00	0.00

Tableaux des participations et des garanties

Bourgeoisie

Bassecourt

Exercice :

2025

Participations en vue de l'accomplissement de tâches publiques

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominal	Part de propriété	Part des voix E = Exécutif / L = Législatif	Autres détenteurs de parts importantes	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Norme de présentation des comptes (mch1, mch2, CO, etc)	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
Groupement de communes selon article 121 Lcom										
Syndicats de communes selon article 123 Lcom										
Triage forestier Rangiers-Sorne	Forêts	0	0	L	20.10%	40'200.00	-	MCH2	54'320.00	
Personnes morales de droit privé										
Société simple, en nom collectif ou commandite										
Néant										
Rapport contractuels conclus en vue de l'accomplissement de tâches communales										
Néant										

Tableau des garanties

Nom des destinataires/du cocontractant ou de la cocontractante	Rapport juridique	Indications sur les prestations couvertes par la garantie ; nature, montant, caducité, intérêts, etc.	Flux financiers pendant l'exercice (CHF)	Autre précisions spécifiques
Entreprises de droit privé selon CO/CCS				
Entreprises de droit public				
Contrats de droit public				
Autres engagements / leasing				

8.5 Annexe F) aux comptes annuels

Tableaux des immobilisations et des informations détaillées sur les placements de capitaux

Bourgeoisie de Bassecourt
Commune politique

Tableau des immobilisations 2025
PATRIMOINE FINANCIER (1080)

			108 immobilisations corporelles du patrimoine financier					
			10800	10801	1084	1086	1087	1089
			Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Bâtiments, locaux et équipements	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2025	183'620.00	-	-	-	-	-
	(+) Augmentation	en 2025		-	-	-	-	-
	(-) Diminution	en 2025		-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2025		-	-	-	-	-
	valeur de l'immobilisation	31.12.2025	183'620.00	-	-	-	-	-
Rectifications cumulées	Etat au	en 2025		-				
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2025		-				
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2025		-				
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2025		-				
	Etat au	31.12.2025		-	-	-	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2025	183'620.00	-	-	-	-	-
	dont celle des installations de leasing	31.12.2025						
	Valeur d'assurance	31.12.2025						

			140 immobilisations corporelles du patrimoine administratif									
			14000	14001	1401	1402	1403	1404	1405	1406	1407	1409
			Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Routes et voies de communication	Aménagement des plans d'eau et cours d'eau	Autres ouvrages de génie civil	Bâtiments, locaux et équipements	Forêts	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles du PA*
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2025	568'000.00	640.00	252'137.05			564'254.45	2'219'150.00		8'602.10	
	(+) Augmentation	en 2025										
	(-) Diminution	en 2025			1'915.75							
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2025										
	valeur de l'immobilisation	31.12.2025	568'000.00	640.00	250'221.30			564'254.45	2'219'150.00		8'602.10	
Rectifications cumulées	Etat au	en 2025			-18'074.00			-76'054.45	-15'200.00			
	(-) Amortissements planifiés	en 2025			-17'015.90			-15'900.00	-3'800.00			
	(+) Amortissements non planifiés	en 2025										
	(+) Corrections de valeur	en 2025										
	Etat au	31.12.2025			-35'089.90	-	-	-91'954.45	-19'000.00	-	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2025	568'000.00	640.00	215'131.40			472'300.00	2'200'150.00		8'602.10	-
	dont celle des installations de leasing	31.12.2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeur d'assurance	31.12.2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

			142 Immobilisations incorporelles				144	145	146
			1420	1421	1427	1429	1441 à 1448	1452 à 1458	1460 à 1469
			Logiciels	Brevets et licences	Immobilisations incorporelles en cours de développement	Autres immobilisations incorporelles	Prêts	Participations et capital social	Subventions d'investissements
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2025					122'500.00	3.00	
	(+) Augmentation	en 2025							
	(-) Diminution	en 2025							
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2025							
	valeur de l'immobilisation	31.12.2025					122'500.00	3.00	
Rectifications cumulées	Etat au	en 2025							
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2025					-3'748.55		
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2025							
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2025							
	Etat au	31.12.2025					-3'748.55		
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2025					118'751.45	3.00	
	dont celle des installations de leasing	31.12.2025							
	Valeur d'assurance	31.12.2025							

9 Proposition du Conseil communal

a) Approbation des comptes annuels 2025, qui se composent comme suit :

(Généré automatiquement par le système informatique)

Compte	Libellé	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	12'367.30	
	Excédent de revenus		12'367.30
900	Compte général	12'367.30	
	Excédent de revenus		12'367.30
90100.9x	Autres FS « ... »		
	Excédent de charges/revenus		

Il est proposé au Conseil général d'approuver les comptes annuels relatifs à l'exercice 2025 de la bourgeoisie de Bassecourt.

Bassecourt, le 8 mai 2026

Au nom de la commune mixte de Haute-Sorne :



Eric Dobler
Maire



Alexis Schouller
Chancelier



Hugo Milani
Chef des finances

10 Approbation des comptes annuels

Le Conseil général de la commune mixte de Haute-Sorne a approuvé les comptes annuels 2025 de la bourgeoisie de Bassecourt en date du 8 juin 2026 conformément à la proposition du Conseil communal du 8 mai 2026.

L'extrait du procès-verbal de l'organe compétent est joint au présent rapport.

Bassecourt, le 8 juin 2026

Au nom de l'organe compétent pour approuver les comptes annuels :

Ouarda Mahmoudi
Présidente



Michèle Bailat
Secrétaire